

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-quatrième session

Rome, 18-20 avril 2005

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE

DON AU TITRE DU GUICHET MONDIAL/REGIONAL (DONS)

EN FAVEUR DE LA

COALITION INTERNATIONALE POUR L'ACCÈS A LA TERRE

POUR LA

DEUXIÈME PHASE DU PROGRAMME VISANT À RENFORCER LA SÉCURITÉ D'ACCÈS DES RURAUX PAUVRES À LA TERRE ET AUX SERVICES D'APPUI CORRÉLÉS

I. CONTEXTE

1. En septembre 2004, le Conseil d'administration a examiné le document EB 2004/82/R.21 où était exposé un programme de travail portant sur 2005-2006 pour la Coalition internationale pour l'accès à la terre. Le Conseil a approuvé dans un premier temps un don de 900 000 USD, le financement total s'élevant à 1 865 000 USD pour les deux phases du programme 2005-2006. Dans son rapport et sa recommandation, le Président exposait pour plusieurs années la raison d'être, la pertinence, les résultats et avantages escomptés ainsi que les dispositions relatives à l'exécution du programme.

2. Lorsqu'il a approuvé le programme en deux phases pour un montant total de 1 865 000 USD, le Conseil a été informé que, pour la seconde phase, un don de 965 000 USD lui serait soumis pour examen en 2005, le financement du programme se montant au total à 1 865 000 USD. Comme il était indiqué dans le document susmentionné, l'approbation du Conseil devait être fonction des résultats satisfaisants de l'examen des progrès réalisés (voir paragraphe 5 ci-dessous).

3. Dans le présent document est soumise pour examen au Conseil une demande d'autorisation de décaissement de la deuxième tranche pour pouvoir répondre aux impératifs d'exécution de la seconde phase du programme biennal.

II. RAISON D'ÊTRE ET PERTINENCE POUR LE FIDA

4. Outre les raisons évoquées précédemment qui justifient le programme, il faut souligner que le FIDA et la Coalition ont entrepris une série d'activités de plus en plus dynamiques aux niveaux national, régional et mondial après avoir passé un accord clair qui ouvrait la voie à l'organisation d'activités conjointes privilégiant le rôle de la Coalition pour renforcer les programmes du FIDA dans les domaines relevant de la compétence de la Coalition. Pour ce faire, des membres du personnel de diverses divisions du FIDA participeront activement à la deuxième Assemblée des membres de la Coalition, qui se réunira en Bolivie en mars 2005.

5. Le programme ainsi que les résultats et avantages escomptés n'ont pas changé par rapport à l'exposé fait antérieurement pour le programme biennal. Un rapport satisfaisant ayant été soumis au Conseil des gouverneurs en février 2005 (document GC 28/L11), le Conseil d'administration est invité à approuver le décaissement du solde du don initial au titre du programme de travail et budget de 2005.

III. COÛTS INDICATIFS ET FINANCEMENT DU PROGRAMME

6. Le financement total pour les deux années du programme reste identique à ce qui avait été exposé précédemment dans le document EB 2004/82/R.21:

Poste	1 ^{ère} année en USD	2 ^{ème} année en USD	Total en USD
Organe directeur et autres réunions	70 000	70 000	140 000
Dépenses de personnel	700 000	750 000	1 450 000
Dépenses de fonctionnement ¹	130 000	145 000	275 000
Total de la contribution du FIDA	900 000	965 000	1 865 000

¹ Notamment dépenses afférentes aux publications, aux voyages de service, aux activités médiatiques, etc.

IV. RECOMMANDATIONS

7. Le Conseil d'administration est invité à approuver le don d'assistance technique proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds, en vue de financer la deuxième phase du programme visant à renforcer la sécurité d'accès des ruraux pauvres à la terre et aux services d'appui corrélés pour la deuxième année d'une période de deux ans prenant fin en décembre 2006, accordera à la Coalition internationale pour l'accès à la terre un don ne dépassant pas neuf cent soixante-cinq mille dollars des États-Unis (965 000 USD) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent rapport et recommandation du Président.